

---

Le Mardi 23 Juillet / temps de lecture : 3 minutes

[Consulter toutes les actualités](#)

## De nouveaux terrains disponibles à l'écopâturage

La Métropole lance un appel à projets pour la mise à disposition de terrains - près de 40 hectares - afin d'y pratiquer de la fauche ou du pâturage. Vous avez jusqu'au 8 septembre pour déposer votre candidature.

Depuis 2012, la Métropole Rouen Normandie est engagée en faveur de la biodiversité : valorisation et restauration des pelouses calcaires, plan de gestion différenciée des espaces verts... Une nouvelle étape est franchie avec une mesure pour la réintroduction des pâturages. Estimés comme l'un des meilleurs modes de gestion de l'espace, les pâturages abaissent la quantité de déchets verts, permettent un entretien à moindre coût, ont un bilan carbone particulièrement faible et favorisent la biodiversité.

La Métropole Rouen Normandie lance ainsi un appel à candidatures pour la mise à disposition de près de 40 hectares, répartis sur des sites à travers tout le territoire.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle, et Hugo Langlois, Conseiller Métropolitain délégué à la Seine, les forêts, la biodiversité :

---

« *La biodiversité des paysages de la Métropole est une richesse que nous devons préserver. L'herbe est souvent considérée comme un déchet dans la gestion des espaces verts, alors qu'elle peut et doit être valorisée. La transformation des étendues d'herbe inutilisées en écopâturages est une solution à la fois écologique, et qui permet d'associer les éleveurs du territoire à notre démarche environnementale.* »

Les bénéficiaires - particuliers, associations, entreprises et éleveurs - pourront transformer les parcelles allouées en herbage afin d'y pratiquer de la fauche ou du pâturage dans le respect du cahier des charges fixé.

La mise à disposition des sites se fait via une plateforme en ligne.

**Vous avez jusqu'au 8 septembre 2024 pour déposer votre candidature.**